



FICHE MISE EN LUMIÈRE



PÔLE DE SANTÉ « PARTICIPATIF » DE LA GRÂCE DE DIEU

EN BREF



OÙ

Quartier prioritaire de la Grâce de Dieu à Caen (14)

QUI

Porteur

Pole de santé de la Grâce de Dieu

Partenaires

ARS de Normandie, CPAM du Calvados, Ville de Caen
Financement via la Caisse Nationale de l'Assurance
Maladie (Cnam) avec le fond FISS (Fonds d'innovation du
système de santé) de l'article 51 qui finance des
expérimentations en santé.

OBJECTIFS

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en
favorisant l'accès à la santé des populations les plus
vulnérables et éloignées du soin par un accompagnement
global, c'est à dire médical, psychologique et social de
premier recours, assuré par une équipe
pluriprofessionnelle.

Principes : Aller vers, Médiation en santé, Interprétariat,
Soutien psychologique, Prévention, promotion de la santé,
Travail en réseau avec les acteurs du territoire

POUR QUI

Population vulnérable et éloignée du soin, qui réside dans
le quartier ou à proximité.

DEPUIS QUAND

Expérimentation Structures d'Exercice Coordonné
Participatives, SEC-Pa depuis mars 2022

LES MOYENS

Le financement comprend 4 dotations fongibles : une pour
les activités participatives menées par des professionnels
non soignants, une pour le temps consacré par les
professionnels de santé à la démarche participative et à la
prise en charge de publics précaires ou de territoires
fragilisés, une pour le recours à l'interprétariat
professionnel et une complémentaire dédiée au soutien
psychologique.



**EN SAVOIR PLUS
SUR LE TERRITOIRE**



CONTEXTE

Les habitants des quartiers prioritaires présentent un état de santé plus dégradé et renoncent davantage aux soins que le reste de la population. Cette situation s'explique par l'accumulation de fragilités socioéconomiques (faibles revenus, difficultés linguistiques, mobilité limitée, offre médico-sociale insuffisante), mais également par la complexité du système de santé et des démarches qui peuvent rendre plus difficile l'accès à la prévention, aux soins et aux droits. Ces difficultés se traduisent notamment par la difficulté à trouver certains professionnels de santé, les délais d'attente, l'éloignement géographique, la complexité des démarches administratives ou encore les discriminations.

La Délégation à la prévention et à la lutte contre la pauvreté pilote une expérimentation nationale des centres et maisons de santé « participatifs » appelée Sec-pa (structures d'exercice coordonnée participatives). Les financements sont assurés par le Fiss (fonds pour l'innovation du système de santé). En France, 26 structures ont été retenues pour cette expérimentation. L'expérimentation vise à inscrire les structures dans un modèle économique pérenne.

En Normandie, seul le pôle de santé de la Grâce de Dieu fait partie de l'expérimentation.



DÉROULEMENT DE L'ACTION

Une équipe pluriprofessionnelle - Le pôle de santé est composé de plusieurs professionnels :

- 1 secrétaire d'accueil
- 4 infirmières
- 1 assistant social indépendant
- 3 psychologues
- 10 kinésithérapeutes
- 1 dentiste
- 2 orthophonistes
- 1 psychiatre
- 4 médecins généralistes
- 1 neuropsychologue
- 1 coordinatrice de pôle qui fait le lien entre les praticiens et les relations extérieures. Elle assure aussi des missions de développement de projet de santé, de gestion administrative et financière.

Un Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) est également présent dans le pôle.

Aller vers - Une des missions obligatoires de cette expérimentation est de développer les démarches d'aller vers les habitants pour toucher les plus éloignés. Implantée au cœur du quartier de la Grâce de Dieu à Caen, la structure assure une proximité géographique pour les habitants du quartier.

Plusieurs praticiens du pôle réalisent autant que possible des consultations à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. L'équipe mène des actions « hors les murs » (actions de prévention et promotion en santé). Ces actions sont favorisées par un travail partenarial avec les acteurs du quartier (ex : Education Nationale, FJT, CPIE Vallée de l'Orne).

Médiation en santé – un assistant social est présent une journée par semaine au pôle pour orienter les habitants sur leurs droits et faciliter leur accès.

Interprétariat – les professionnels du pôle peuvent solliciter des interprètes pour assurer la qualité des consultations.

Ecoute psychologique - le pôle de santé a recruté trois psychologues (1,10 ETP).

Concertation et participation - Des temps d'échanges au sein de l'équipe et avec d'autres acteurs inscrits dans l'expérimentation sont organisés régulièrement pour partager les pratiques et échanger sur les éventuelles difficultés ou réussites des actions menées auprès des publics les plus vulnérables. Depuis 2023, il y a aussi le comité patient qui se réunit 1 fois par mois et permet l'implication des usagers et habitants dans la vie du pôle.



RÉSULTATS OBTENUS ET ENSEIGNEMENT DE L'ACTION

Des actions « Aller-Vers » au cœur du projet pour répondre à divers enjeux en santé

Depuis le début du projet, une attention particulière est portée au développement des actions "Aller-Vers", afin d'aller à la rencontre des habitants et de faciliter leur accès à la prévention et aux soins. Ces actions sont notamment menées lors des événements organisés dans le quartier : marchés, animations estivales du jeudi auprès des enfants, ou encore fête de quartier annuelle « Bol d'Air ». Plusieurs actions de prévention et de promotion de la santé sont proposées "hors les murs" telles que séances de yoga prénatal et PelviYoga ; ateliers de prévention des chutes à destination des personnes âgées ; interventions sur la vie affective et sexuelle auprès des collégiens et lycéens du quartier ; actions de sensibilisation à l'hygiène de vie et au bien-être dans le cadre de la "Semaine Feelgood" au collège Hawking (financée par la Cité éducative) ; action "Pôle de santé des doudous" permettant aux enfants des trois écoles maternelles du quartier de découvrir le pôle de santé et de rencontrer les professionnels.

Une prise en charge adaptée aux besoins des publics

La prise en charge des publics vulnérables nécessite du temps, des adaptations et une approche pluriprofessionnelle. Le recours à l'interprétariat facilite la communication, garantit la qualité des consultations et améliore les conditions d'exercice des professionnels.

Le renforcement du travail pluriprofessionnel et la montée en compétences

Une réunion pluriprofessionnelle hebdomadaire a été mise en place. Elle permet de formaliser le travail en équipe, de croiser les regards et de favoriser une prise en charge globale, médico-psycho-sociale, des habitants.

Des temps de sensibilisation et de formation des professionnels ont également été proposés sur des thématiques telles que l'égalité femmes-hommes (EFH) ou les violences intrafamiliales.

Une coordination renforcée avec les acteurs du quartier

Le projet s'appuie sur une dynamique partenariale forte, favorisant la co-construction des actions et la coordination entre les acteurs du quartier et du territoire.

Cette dynamique se traduit notamment par l'implication dans les réunions de réseaux, la participation à des groupes de travail ou encore d'échanges avec différents acteurs du territoire.

Ainsi, le développement des actions « Aller-Vers », le travail en réseau et la coordination pluriprofessionnelle permettent de proposer une réponse plus globale et adaptée aux besoins des habitants, en particulier des publics les plus vulnérables. L'ambition de l'équipe du pôle est de développer la santé communautaire.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au départ de l'expérimentation, plusieurs difficultés ont été relevées : le recrutement pour les postes d'accueil / secrétariat et de médiation en santé ; le temps RH et comptabilité pour les gérants de la structure ; la place, les locaux (possibilité d'aide au financement d'aménagement) ; se faire connaître et toucher le public ciblé pour nos actions ; se libérer du temps de soin pour faire de la santé participative

En 2026, la non reconduction des financements Fiss de l'article 51 est la seule préoccupation.



PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Poursuivre l'implication dans les dynamiques du quartier et le développement d'actions de santé communautaire, malgré les incertitudes liées à la reconduction des financements.





**ORS-CREAI
NORMANDIE**

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONTACT



Anaïs MARTIN

Coordinatrice du pôle de santé



41, avenue Père Charles de Foucauld
14000 Caen



06.69.23.98.03



anaïs.martin@pole-sante-gdd.fr

ORS-CREAI NORMANDIE



Espace Robert Schumann

3 Place de l'Europe

14200 Hérouville-Saint-Clair



Accueil téléphonique : 02 31 75 15 20
(ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30)



contact@orscreainormandie.org



orscreainormandie.org

© ORS-CREAI Normandie, 2026. Tous droits réservés.

Crédit photos et images

ORS-CREAI Normandie

Un travail mené par l'ORS-CREAI Normandie avec le financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Région Normandie.



agence nationale
de la cohésion
des territoires

